

Château de Ségure  
65240 ARREAU

Séance du 12 Janvier 2017

N° 14-2017

L'an deux mille dix-sept, le douze janvier, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :  
PC/NG/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	61
Dont 2 procurations	
Votes pour : 61	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	6 janvier 2017
Date d'affichage :	

**Présents votants (61) :** TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose-Marie, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

**Présents non votants :** SAJOUS Sébastien, PEFONTAN Marie-Madeleine, MICAS Alain, NERIN Franck, CORTES Agnès, FAUGERE Bernard, DUPOUY Marie-France, CASTET Bertrand, SERMET André, RIVIERE Patrick, BAHEU Benoît, PRUGENT LERE Fernande, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine, MILLET Michel

**Titulaires absents (3) :** PUCEL Mathieu, CARMOUSE Catherine, FOURCADE Dominique

**Suppléants absents excusés :** BLANCHARD Hervé, LAIREZ Céline, PALASSET Patricia

**Procurations (2) :** DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine  
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET :** Attribution d'une subvention à l'association Office de Tourisme Communautaire Aure Louron

Monsieur le Président propose, dans l'attente du vote du budget primitif 2017, de verser une subvention de 20 000 € à l'Office du Tourisme Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron.

Le Conseil Communautaire, le Président entendu, approuve cette proposition et précise que les crédits correspondants seront inscrits sur le budget primitif 2017 au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

Le Président est autorisé à signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 17 janvier 2017

Le Président,  
Philippe CARRÈRE

COMMUNAUTE DE COMMUNE  
AURE LOURON  
CHATEAU SEGURE  
65240 - ARREAU